



Marseille, le 18 septembre 2023

Monsieur Matthieu Cordier
Directeur des ressources Humaines

Objet : Politique de rémunération /mesures de soutien au pouvoir d'achat

Monsieur le Directeur des ressources Humaines

Pour faire suite aux propositions effectuées par l'Administration, lors de la réunion bilatérale du 15 septembre dernier, au sujet des mesures relatives au pouvoir d'achat, vous voudrez bien trouver ci-après en réponse, la position commune de nos organisations syndicales.

1/ PSC:

Nous demandons qu'un montant unique de **65€/mois soit attribuée à l'ensemble des agents concernés**, que ce soit pour la seule complémentaire santé, la seule prévoyance ou les deux combinées. Nous n'acceptons pas jusqu'au 1^{er} janvier 2026 une augmentation différenciée entre ceux qui ont une prévoyance et les autres .

2/ Primes pouvoir d'achat (Gouvernementale, et VDM):

Nous demandons que la prime récurrente annuelle VDM de 420€ passe à 820€ pour tous, et que la prime gouvernementale ne soit versée (au maximum des possibilités accordées) qu'à ceux qui ne peuvent pas bénéficier soit d'un RIFSEEP (filière sécurité), soit d'une IFSE déjà plafonnée pour différentes raisons.

3/ Autres possibilités de soutien au pouvoir d'achat:

- Nous acceptons le passage du titre restaurant à 10€.
- Nous rappelons notre demande de revalorisation de l'indemnité du télétravail au maximum des possibilités réglementaires, pour une mise en œuvre en 2024 (*2,88€/jour dans la limite d'un montant annuel de 253,44€*)

Restant à votre disposition pour en rediscuter, nous vous prions, Monsieur le DRH, d'accepter l'expression de nos salutations distinguées.

Ensemble CFTC – CFE/ CGC

FSU Territoriaux

UNSA Territoriaux

D.VENEZIA et L. BEDROSSIAN

Y.DARIEUX et J.LIBRATY

J.COZZOLINO

copie pour information:

- *Monsieur Joël CANICAVE Adjoint délégué en charge des Finances, des Moyens Généraux du Fonctionnement des services et de l'Administration Municipale*
- *Madame Pauline MALET, DGS de la VDM*
- *Madame Aude FOURNIER DGAtansfo*